

# 17 / APPRÉCIATION DE L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE TERRORISME

Vérifier et attester la conformité d'un processus au regard d'un référentiel relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT)

## Catégorie de l'offre

Données financières ([offre.php?offre=evaluation-des-risques-et-zones-de-vulner](#);

Respect des textes légaux et réglementaires ([offre.php?offre=attestation-du-resp](#)

Conformité et efficacité d'un processus ([offre.php?offre=cartographie-des-risque](#);

Numérique ([offre.php?offre=appreciation-de-lefficacite-des-dispositifs-cybersec](#)

## Nature de la mission

- Opinion
- Attestation
- Diagnostic

## La mission en quelques mots

Un grand nombre d'entités, bien que non soumises à une obligation légale de disposer d'un dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT), peuvent vouloir s'engager dans une démarche visant à mettre en place un tel dispositif, conforme à un référentiel.

Dans ce cadre, elle peuvent faire appel à un commissaire aux comptes qui, selon la demande de l'entité, sera amené à :

- Produire un diagnostic sur la maîtrise des risques relatifs à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- Rédiger une attestation de conformité à un référentiel relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le terrorisme

Par exemple, dans le secteur immobilier, le référentiel pourra être les lignes directrices, élaborées par la DGCCRF et TRACFIN, relatives à la mise en œuvre, par les professionnels visés au 8° de l'article L. 561-2 du code monétaire et financier, de leurs obligations en matière LCB/FT. Ces lignes directrices sont un document de nature explicative, à vocation opérationnelle, qui vise à permettre aux professionnels de l'immobilier de mieux appréhender leur rôle dans le dispositif français de LCB/FT. Elles tiennent compte de l'extension du champ de la LCB/FT, qui inclut les syndicats de copropriété, depuis la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi « Alur », et la location de biens immobiliers, depuis l'ordonnance du 1<sup>er</sup> décembre 2016 renforçant le dispositif français de LCB/FT, qui intègre les évolutions intervenues dans le dispositif de LCB/FT résultant de la 4<sup>ème</sup> directive anti-blanchiment et explicite des notions telles que la cartographie des risques, les obligations de vigilance, le statut de la déclaration de soupçon, ainsi que les missions spécifiques de TRACFIN, de la DGCCRF et de la Commission nationale des sanctions (CNS).



### ***En pratique :***

Le chef d'une entreprise de négoce de produits électroniques (téléphones portables, tablettes, etc.), qui emploie de nombreux commerciaux/vendeurs, souhaite avoir un diagnostic sur la maîtrise des risques relatifs à la lutte contre le blanchiment des capitaux.

### **Bénéfices clients**

Cette mission permet à l'entité – à ses dirigeants, mandataires sociaux des entreprises et associations, actionnaires, associés,

adhérents des associations, élus des collectivités locales... de :

- S'assurer de la conformité des dispositifs internes au référentiel ;
- Eviter l'engagement de la responsabilité pénale de l'entité ;
- Se prémunir contre les risques d'image et de réputation ;
- Communiquer et promouvoir l'éthique / la bonne conduite de l'entité.

#### Contenu de la mission du CAC

- Prise de connaissance du référentiel servant de base à l'appréciation de l'efficacité des dispositifs de LCB/FT
- Revue de la documentation interne (règlement intérieur, code de conduite, procédures...) relative aux dispositifs LCB/FT
- Prise de connaissance des processus internes mis en place par l'entité pour maîtriser les risques de blanchiment des capitaux et financement du terrorisme, par entretien avec la direction et le personnel
- Prise de connaissance des courriers et rapports émis, le cas échéant, par TRACFIN
- Analyse des cas intervenus (causes/ampleur)
- Tests de cheminement pour vérifier la correcte conception des dispositifs le cas échéant
- Tests de fonctionnement afin de vérifier l'efficacité des contrôles
- Restitution orale et écrite auprès du client

#### Livrable(s)

En fonction de la demande du client : diagnostic et/ou attestation

- Rapport détaillé des constats et recommandations pour l'amélioration de la conception et de l'application des dispositifs LCB/FT
- Attestation (sous forme négative) portant sur la conformité des dispositifs LCB/FT de l'entité par rapport au référentiel retenu

#### Compétences spécifiques requises

Cette mission mobilise les compétences classiques de la profession.



## **La CNCC**

[Notre organisation \(/organisation.html\)](/organisation.html)

[La co-régulation \(/co-regulation.html\)](/co-regulation.html)

[Les présidents \(/les-presidents.html\)](/les-presidents.html)

[Notre histoire \(/histoire.html\)](/histoire.html)

[L'index égalité professionnelle \(/index-egalite-professionnelle.html\)](/index-egalite-professionnelle.html)

## **Notre profession**

[La mission légale \(/mission-legale.html\)](/mission-legale.html)

[Nos responsabilités \(/responsabilites.html\)](/responsabilites.html)

[Nos obligations \(/obligations.html\)](/obligations.html)

[Les secteurs d'interventions \(/secteurs-interventions.html\)](/secteurs-interventions.html)

[Les chiffres clés \(/chiffres-cles.html\)](/chiffres-cles.html)

[L'apport économique \(/apport-economique.html\)](/apport-economique.html)

[Points et mots clés de la profession \(/les-mots-cles.html\)](/les-mots-cles.html)

## **La réglementation**

[La réglementation \(/la-reglementation.html\)](/la-reglementation.html)

## **International**

[Présence dans le monde \(/international-presence.html\)](/international-presence.html)

[Coopération \(/international-cooperation.html\)](/international-cooperation.html)

## **Mediathèque**

[Photos \(/media.html?critere=photos\)](/media.html?critere=photos)

[Publications institutionnelles \(/publications.html\)](/publications.html)

## **Audit légal**

[L'audit légal adapté à vos besoins \(/audit-legal-essentiel-cac.html\)](/audit-legal-essentiel-cac.html)

[Devenir auditeur légal \(http://www.devenirauditeurlegal.fr/\)](http://www.devenirauditeurlegal.fr/)

[Les 33 compagnies régionales \(/33-crcc.html\)](/33-crcc.html)

## **Liens utiles**

[Contact \(/contact.html\)](/contact.html)

**Restez connectés :**



([https://twitter.com/CNCC\\_audit](https://twitter.com/CNCC_audit))



(<https://www.facebook.com/CNCCaudit/>)



(<https://www.linkedin.com/company/cncc>)



([https://www.instagram.com/cncc\\_audit/](https://www.instagram.com/cncc_audit/))

Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes -  
200/216 rue Raymond Losserand CS 70044 75680 Paris Cedex 14

---